

SICAV AMEN
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2012

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV AMEN arrêtés au 31 Mars 2012. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière trimestrielle de la société SICAV AMEN arrêtée au 31 Mars 2012 en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

Le commissaire aux comptes :
Jelil BOURAOUI
Tunis, le 30 Avril 2012

Bilan arrêté au 31 mars 2012
(En Dinars Tunisiens)

	Notes	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2011
ACTIF				
Portefeuille-titres		<u>70 341 138</u>	<u>83 018 084</u>	<u>74 491 510</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3.1	4 502 171	1 209 263	2 307 318
Obligations et valeurs assimilées	3.2	65 838 966	81 808 821	72 184 192
Placements monétaires et disponibilités		<u>21 817 214</u>	<u>18 229 866</u>	<u>23 432 780</u>
Placements monétaires	3.3	5 466 325	3 969 211	3 928 441
Disponibilités	3.4	16 350 889	14 260 656	19 504 339
TOTAL ACTIF		<u>92 158 351</u>	<u>101 247 950</u>	<u>97 924 290</u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs		261 065	65 855	114 450
Créditeurs divers		13 469	18 822	26 578
TOTAL PASSIF		<u>274 534</u>	<u>84 677</u>	<u>141 028</u>
Capital	3.5	<u>87 892 396</u>	<u>96 540 733</u>	<u>94 305 213</u>
Sommes capitalisables	3.10	<u>3 991 421</u>	<u>4 622 540</u>	<u>3 478 049</u>
Sommes capitalisables exercices antérieurs		3 239 366	3 625 975	-
Sommes capitalisables de l'exercice en cours		752 054	996 565	3 478 049
ACTIF NET		<u>91 883 817</u>	<u>101 163 273</u>	<u>97 783 262</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>92 158 351</u>	<u>101 247 950</u>	<u>97 924 290</u>

Etat de résultat arrêté au 31/03/2012
(En Dinars Tunisiens)

	Notes	Période 01/01/2012 31/03/2012	Période 01/01/2011 31/03/2011	Période 01/01/2011 31/12/2011
Revenus du portefeuille-titres	3.6	834 048	1 186 096	3 982 829
Revenus des placements monétaires	3.7	178 652	165 490	643 443
Total des revenus de placements		1 012 700	1 351 586	4 626 272
Charges de gestion des placements	3.8	<195 272>	<223 260>	<825 816>
Revenus Nets des placements		817 429	1 128 327	3 800 456
Autres charges	3.9	<24 925>	<38 133>	<119 206>
RESULTAT D'EXPLOITATION		792 504	1 090 193	3 681 249
Régularisation du résultat d'exploitation		<40 449>	<93 628>	<203 200>
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE		752 054	996 565	3 478 049
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		40 449	93 628	203 200
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		38 547	<32 021>	19 985
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		23 342	<33 619>	49 327
Frais de négociation		<51>	<1 439>	<2 789>
Résultat non distribuable		61 838	<67 079>	66 523
RESULTAT NET DE LA PERIODE		854 342	1 023 114	3 747 772

**Etat de variation de l'actif net
(En Dinars Tunisiens)**

	Période 01/01/2012 31/03/2012	Période 01/01/2011 31/03/2011	Exercice clos le 31/12/2011
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	854 342	1 023 114	3 747 772
Résultat d'exploitation	792 504	1 090 193	3 681 249
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	38 547	<32 021>	19 985
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	23 342	<33 619>	49 327
Frais de négociation de titres	<51>	<1 439>	<2 789>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<6 753 787>	<22 076 359>	<28 181 027>
Souscriptions			
- Capital	10 281 565	35 390 882	69 689 832
- Régularisation des sommes non distribuables	1 720	<1 584>	71
- Régularisation des sommes capitalisables	406 290	1 489 640	3 636 267
Rachat			
- Capital	<16 753 313>	<56 576 890>	<96 655 392>
- Régularisation des sommes non distribuables	<4 627>	22	<258>
- Régularisation des sommes capitalisables	<685 423>	<2 378 428>	<4 851 548>
VARIATION DE L'ACTIF NET	<5 899 445>	<21 053 245>	<24 433 255>
ACTIF NET			
En début de période	97 783 262	122 216 518	122 216 518
En fin de période	91 883 817	101 163 273	97 783 262
NOMBRE D'ACTIONS			
En début de période	2 887 685	3 744 981	3 744 981
En fin de période	2 689 516	3 071 430	2 887 685
VALEUR LIQUIDATIVE	34,163	32,937	33,862
TAUX DE RENDEMENT	3,57%	3,75%	3,76%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-2012**

1- Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

SICAV AMEN est une SICAV mixte. Les états financiers arrêtés au 31-03-2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- Principes comptables appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31-03-2012 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative à cette même date pour les titres SICAV.

2.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leurs coûts d'acquisition majorés des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de certificats de dépôt et de billets de trésorerie et sont évalués à leurs coûts d'acquisition majorés des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat :

3.1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Désignation	Prix de revient net	Valeur au 31/03/2012	En % de l'actif net
BT	303	1 329	0,00%
Action SICAV (AMEN TRESOR SICAV)	4 419 338	4 500 843	4,90%
TOTAL	4 419 641	4 502 171	4,90%

3.2- Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons de trésor assimilables et négociables en bourse.

Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Bons de trésor assimilables	(1)	42 457 069
Obligations	(2)	23 381 897
Total		65 838 966

(1) BTA:

Le détail de ces valeurs se présente ainsi :

Désignation	Prix de revient	Valeur au 31/03/2012	En % de l'actif net
BTA090215	14 094 000	14 201 410	15,46%
BTA090714	6 053 400	6 327 841	6,89%
BTA110319	1 773 000	1 777 304	1,93%
BTA110319A	2 262 125	2 267 694	2,47%
BTA110319B	3 046 650	3 054 245	3,32%
BTA11072017	2 971 875	3 089 170	3,36%
BTA14042014	9 738 200	10 270 594	11,18%
BTZ111016B	1 245 000	1 468 812	1,60%
TOTAL	41 184 250	42 457 069	46,21%

Les montants des retenues à la source non effectuées sur les intérêts courus relatifs aux BTA acquis auprès du SVT (spécialiste en valeur du trésor) ont été présentés parmi la valeur actuelle des BTA. Ces montants se détaillent comme suit :

	31/03/2012	31/03/2011
Montant	0	0

(2) Obligations :

Désignation	Prix de revient	Valeur au 31/03/2012	En % de l'actif net
AB 2001	405 000	419 872	0,46%
AB 2006	2 000 000	2 012 160	2,19%
AB 2009 CA	1 560 000	1 594 200	1,74%
AB 2009 CB	1 126 667	1 145 272	1,25%
AB 2010	186 667	190 313	0,21%
AIL 2007	76 000	77 210	0,08%
ATB 2007/1	800 000	829 488	0,90%
ATB 2009 TB1	500 000	519 748	0,57%
ATL 2006-1	1 200 000	1 249 608	1,36%
ATL 2007/1	200 000	206 080	0,22%
ATL 2008/1	400 000	417 448	0,45%
ATTILES20111	500 000	505 180	0,55%
BH 2007	1 200 000	1 213 664	1,32%
BNA 2009	866 667	903 491	0,98%
BTE 2009	1 200 000	1 227 408	1,34%
BTE 2010 AP	270 000	274 598	0,30%
BTK 2009 C	866 667	869 395	0,95%
CIL 2005/1	200 000	205 200	0,22%
CIL 2007/1	300 000	303 456	0,33%
CIL 2007/2	300 000	301 668	0,33%
CIL 2009/1	600 000	618 464	0,67%
CIL 2009/3	600 000	604 336	0,66%
CIL 2010/2	400 000	407 048	0,44%
HL 2010/1 1	800 000	826 440	0,90%
MP 05 T/A	240 000	249 648	0,27%

MX 2010 TA	1 000 000	1 040 248	1,13%
PANOBOIS 07	160 000	168 115	0,18%
SIHM 2008TA	480 000	493 565	0,54%
SIHM 2008TB	320 000	329 043	0,36%
STM 2007 TB	300 000	308 228	0,34%
STM 2007 TC	360 000	369 874	0,40%
TLG 2007-2	300 000	302 724	0,33%
TLG 2008-1	208 000	216 158	0,24%
TLG 2008-2	200 000	203 580	0,22%
TLG 2008-3	200 000	201 848	0,22%
TLG 2011-1	500 000	518 600	0,56%
UIB 2011-2	1 000 000	1 007 992	1,10%
UNICTOR 2008	200 000	200 512	0,22%
UNIFAC 2010	640 000	644 384	0,70%
UTL 2005/1	200 000	205 632	0,22%
TOTAL	22 865 667	23 381 897	25,45%

3.3- Placements monétaires :

Les placements monétaires s'élèvent au 31-03-12 à 5 466 325 dinars. Ils sont constitués de billets de trésoreries dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Désignation	Avaliseur	Montant	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Intérêts précomptés	En % de l'actif net
BT	CIL	500 000	495 111	497 649	4 889	0,54%
BT	TUNISIE LEASING	1 000 000	959 013	991 100	40 987	1,08%
BT	ATTIJARI LEASING	1 000 000	997 232	997 922	2 768	1,09%
BT	ATTIJARI LEASING	3 000 000	2 877 040	2 979 654	122 960	3,24%
TOTAL		5 500 000	5 328 395	5 466 325	171 605	5,95%

3.4- Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2012 à 16 350 888 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Placements en compte courant à terme (i)	11 412 388	12,42%
Avoirs en banque	4 938 500	5,37%
TOTAL	16 350 888	17,80%

(i) Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Echéance	Valeur actuelle	Taux Brut
PLACT	AMEN BANK	06/04/2013	8 319 416	5,06
PLACT	AMEN BANK	23/06/2013	3 092 972	5,01
TOTAL			11 412 388	

3.5- Capital :

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2012 au 31/03/2012 s'élève à - 5 899 445 dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part capital : <6 412 817>
 Variation de la part Revenu : 513 372

La variation de la part capital s'analyse comme suit :

Capital au 31/12/2011	94 305 213
Souscriptions	10 281 565
Rachats	-16 753 313
Plus ou moins value réalisée sur emprunts de société	33
Plus ou moins value réalisée/act permanat	16 970
Plus ou moins value reportée sur titres OPCVM	-43 002
Plus ou moins value réalisée sur titres OPCVM	6 339
frais de négociation	-51
VDE sur ACTION PERMANANTE	1 026
VDE sur titres OPCVM	81 505
+/- V report/act.cote permanente	-982
Régul sommes non distribuables (souscriptions)	1 720
Régul sommes non distribuables (rachats)	-4 627
Variation de la part Capital	-6 412 817
Capital au 31/03/2012	87 892 396

La variation de la part revenu s'analyse comme suit :

Désignation	Période du	Période du
	01-01-12 au	01-01-11
	31-03-12	31-03-11
Régularisation du Résultat ex clos capitalisable	-238 683	-795 160
Résultat d'exploitation	792 504	1 090 193
Régularisation du résultat d'exploitation	-40 449	-93 628
TOTAL	513 372	201 405

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-11	671
Nombre d'actionnaires entrants	97
Nombre d'actionnaires sortants	-92
Nombre d'actionnaires au 31-03-12	676

3.6- Revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période	Période
	Du 1/01/2012	Du 1/01/2011
	au 31/03/2012	au 31/03/2011
Dividendes	0	82 787
Revenus des obligations	242 670	509 148
Revenus des BTA	591 378	594 161
TOTAL	834 048	1 186 096

3.7- Revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période	Période
	Du 1/01/2012	Du 1/01/2011
	au 31/03/2012	au 31/03/2011
Placement en compte courant à terme	110 413	102 348
Billets de trésorerie	45 542	54 706
Certificat de dépôt	3 197	0
Compte Rémunéré	19 500	8 437
TOTAL	178 652	165 490

3.8- Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire et du gestionnaire calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt et de gestion conclues entre SICAV AMEN, AMEN BANK et AMEN INVEST.

3.9- Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL.

3.10- Sommes capitalisables :

A partir du 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « **sommes capitalisables de la période** » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat.

Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « **variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation** » et au niveau de la rubrique « **capital** ».